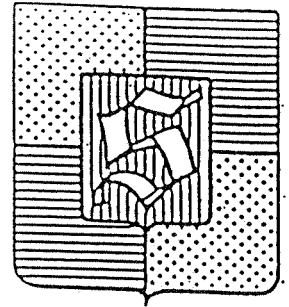


Le Benon



SOMMAIRE

Visite de l'Été

A ne pas manquer pendant vos vacances

Dates à retenir

Deuxième visite du Château de Marlioz

Exposition de Cernex du 12 juin

Nos peines

Les Echos n°3 sont arrivés

Bibliothèque de LA SALEVIENNE

Erratum

Nouveaux Adhérents

Publications des sociétés amis

Fonds Reynaud

Cernex : histoire de la Commune, mars 1793

Rédaction :

Michel DEPRAZ
Philippe DURET
Claude MEGEVAND

Juin 1993

VISITE DE L'ÉTE

Nous vous proposons de visiter l'exposition sur les Châteaux du Chablais, du Faucigny et du Genevois, qui a lieu au

Château d'Avully

commune de Brenthonne (direction de Thonon par Bons).
SAMEDI 7 AOUT à 14 heures précises devant le Château

Nous bénéficierons des compétences d'un guide qui pourra répondre à nos nombreuses questions. (Si notre groupe est trop important, nous prévoyons la présence d'un deuxième guide.)

A l'issue de la visite nous en profiterons pour visiter le Musée Paysan de Fessy. Prévoir un retour un peu tardif.

Nous vous remercions de vous inscrire auprès de Nadine MEGEVAND avant le 26 juillet.

Cet avis tient lieu de convocation

A NE PAS MANQUER PENDANT VOS VACANCES

L'exposition des fourches de Paul VUACHET de Saint-Julien au Musée de Conches, chemin Calandrini, jusqu'au 29 août (de 10 à 12 h, de 14 à 17 h, sauf le lundi et le mardi). Photos, cassettes vidéo, fourches aux différents stades d'ébauche, fourche attribut du diable... A voir absolument.

L'exposition se déplacera à ANNECY, au Conservatoire d'Art et d'Histoire où vous pourrez la voir du 11 septembre au 31 janvier 1994.

SOCIÉTÉ D'HISTOIRE LOCALE

Adresse postale :
Nadine MEGEVAND
Norcier
74160 SAINT-JULIEN
Tél. 50.49.21.03

DATES A RETENIR

Les 23 et 24 octobre 1993, La Société Savoisienne d'Histoire et d'Archéologie, les Amis du Val de Thône et la Société d'Animation du Beaufortin, organisent **LE COLLOQUE DES FROMAGES SAVOYARDS**. Une vingtaine de communications (dont celle de Joëlle DROUX dont nous souhaitons publier le livre sur l'origine des fruitières pour cette date), la projection de vieux films sur Les Alpagnes, mais aussi des dégustations de fromages, animeront ces deux journées.

Demande d'inscription auprès de La Société Savoisienne d'Histoire BP 836 73008 CHAMBERY CEDEX.

DEUXIEME VISITE DU CHATEAU DE MARLIOZ

Le 26 juin, Monsieur et Madame ZEI nous ouvraient pour la deuxième fois les portes de leur **Château de La Tour de Marlioz**. Notre conférencier, Monsieur DEVOS, retraça avec son brio habituel l'histoire du château et des différentes familles dont il fut la possession. Ceux qui n'ont pu participer à ces visites pourront lire l'histoire du château retracée par Monsieur DEVOS, dans un prochain numéro des ECHOS SALEVIENS.

EXPOSITION DE CERNEX DU 12 JUIN

A l'occasion du traditionnel concours hippique, l'exposition de LA SALEVIENNE a eu un vif succès. Au fur et à mesure des années, nous retrouvons des visiteurs fidèles, mais aussi nous en découvrons de nouveaux.

L'exposition de cette année a permis à la fois de montrer **les évolutions des frontières de notre région** à travers l'histoire, l'intégration des terres de Genève et de la Savoie et de découvrir les évolutions des représentations des cartes géographiques à travers le temps.

Une seconde exposition était consacrée aux représentations des **différents Ponts de la Caille**, avec des lithogravures et des cartes postales sur le Pont Charles Albert et des cartes montrant la construction du Pont de 1928.

Un grand merci à celles et ceux qui ont aidé à monter l'exposition et effectuer les permanences du Dimanche.

Il est également de tradition d'associer à notre exposition un artiste local. Cette année, nous avons invité **Lydie DOMMENGÉ**, artiste peintre, qui nous a présenté ses aquarelles de paysages dont beaucoup sont savoyards.

NOS PEINES

Le 31 mars, notre ami **Jo VERNEY** nous a quittés. Adhérent de LA SALEVIENNE dès la première année de création, il était un de nos membres fidèles, n'hésitant pas à abandonner momentanément son magasin de Cruseilles, pour assouvir sa passion et constamment parfaire sa connaissance de l'histoire de la Savoie et de la province du Genevois qu'il aimait tant. Avec la disparition de Jo VERNEY, c'est une partie de la mémoire de Cruseilles qui disparaît. Celui qui voulait connaître une parcelle de l'histoire de cette ville, trouvait satisfaction auprès de notre ami. Sa mémoire était étonnante. Il a su aussi collecter de nombreux documents, les classer, les relier, afin de bâtir progressivement une Histoire de Cruseilles. Nous l'avions convaincu d'écrire un article pour les ECHOS SALEVIENS N°2. Nous espérons, et lui-même l'envisageait, de consacrer plus de temps à l'Histoire de Cruseilles lorsqu'il serait à la retraite.

Nous avons appris également le décès de Monsieur **Paul WAEBER**, qui nous avait fait l'honneur d'animer une conférence sur "la fixation de la frontière au temps du Congrès de Vienne".

LA SALEVIENNE présente à leurs familles ses sincères condoléances.

LES ECHOS N°3 SONT ARRIVES

Chaque membre, à jour de sa cotisation 1993, a dû recevoir son exemplaire. Si ce n'était pas le cas, manifestez-vous auprès de Nadine MEGEVAND. Pour faire encore progresser notre publication, nous souhaitons avoir votre avis aussi bien sur le fond que sur la forme. Ecrivez-nous.

Encore merci à notre équipe parisienne qui a procédé à la relecture sous la houlette de Marielle DEPREZ. La diffusion rapide a été réalisée grâce à la diligence d'une équipe de "facteurs" sous la houlette de Martine CLEMENT. Merci à elles aussi.

Bien sûr, les ECHOS SALEVIENS, comme toutes les publications de LA SALEVIENNE restent une excellente idée de cadeau.

BIBLIOTHEQUE DE LA SALEVIENNE

LA SALEVIENNE a acquis trois ouvrages de grande qualité et de référence pour notre contrée :

"Le Comté de Genève, IXe–XVe siècle" de Pierre DUPARC (1979)

"Genève et son territoire dans l'Antiquité" de Pierre BROISE (1974) 2 tomes avec de nombreuses cartes.

"Châteaux de l'ancien Diocèse de Genève" de Louis BLONDEL (1978)

De plus, LA SALEVIENNE a engrangé des copies de :

"Historique de la Résistance dans le secteur de Saint-Julien" (Journal du Lieutenant Charles, alias Jean-Pierre et Louis-André, ex-chef de secteur)

"Les anciens poids et mesures de Haute-Savoie" par Albert DHELENS (précieux documents pour les équivalences de mesure).

Ces livres sont à la disposition de tous les adhérents auprès de Nadine MEGEVAND.

ERRATUM

Dans le compte-rendu de l'Assemblée Générale, parmi les nombreux articles annoncés pour les prochains Echos Saléviens, nous avons omis celui de M^{me} CHARARAS concernant l'ethymologie de certains lieux du Vuache. Nos excuses à l'auteur... d'autant plus que l'article très "fouillé" est déjà terminé, illustrations comprises.

NOUVEAUX ADHERENTS

André Marc CHEVALLIER
6 rue Saint Didier
75116 PARIS
Tel. 45.53.48.74

Amédé ANTHONIOZ
74160 Beaumont

Corinne MAUGAIN
Résidence "Le Verger"
Route de l'Usine
74350 CRUSEILLES

PUBLICATIONS DES SOCIETES AMIES

En souscription :

Un ouvrage de Hélène VIALLET sur "*Les Alpagnes et la Vie d'un communauté montagnarde : Beaufort du moyen-âge au XVIIIème siècle*" publié conjointement par le Centre Alpin et Rhodanien d'Ethnologie et l'Académie Salésienne
Prix de 130 F + 20 F de frais de port à l'Académie Salésienne, 18 avenue du Trésum 74000 ANNECY

"L'Armorial du Chablais" de John Baud, publié par l'Académie Chablaisienne au prix de 550 F jusqu'au 30 mai 1993 (750 F à la parution). Vous y trouverez les blasons de 37 communes et 1200 familles chablaisiennes ainsi que souvent une courte notice sur leurs origines. C'est à la fois un livre d'art et de référence –220 pages –
Académie Chablaisienne bp 99 74207 THONON LES BAINS Cedex

Déjà sortis

La Société de Géographie de Genève, dans le tome 132 de sa revue "GLOBE" publie un article de 31 pages de notre ami et collègue de LA SALEVIENNE, Gérard Lepère. C'est un écrit très documenté sur *le chemin de fer du Salève*.

La revue peut être commandée auprès de René ZWAHLEN, 1 chemin de l'Escalade 1206 GENEVE CH.

Pour tous ceux qui scrutent le ciel pour "surveiller" le temps, nous recommandons l'*Atlas Climatique de la Haute-Savoie*. Ce livre, agrémenté de nombreuses cartes en couleur, permet de voir la diversité du climat de nos contrées haut-savoyardes. Une page est consacrée aux événements climatiques des siècles passés –108 pages– 250 F + 20 F de port est justifié, notamment par l'abondance des cartes ou graphiques en couleur.

A commander à l'Association Météorologique Départementale bp 124 190 Place de l'Eglise 74403 CHAMONIX CEDEX

La Société d'Histoire et d'Archéologie de Maurienne vient de publier les actes du XXXIVème Congrès des Sociétés Savantes de Savoie sur le thème "La femme dans la Société Savoyarde".

Parmi les nombreuses publications, on notera –sans chauvinisme mais avec plaisir– les articles de deux adhérents de LA SALEVIENNE.

L'un de Marie-Thérèse HERMANN, intitulé "Des croyances païennes aux dévotions chrétiennes. Les Saintes Femmes vénérées en Savoie".

L'autre de Michel FOL et de sa femme Armelle, tiré d'un texte du fameux minutier de LA SALEVIENNE qui porte sur "Les amours tragiques. Chronique du procès criminel de Thibaude JACQUOT, mère infanticide, à l'Eluisset en 1548. Ouvrage de 432 pages.

FONDS REYNAUD

offert à LA SALEVIENNE par Monsieur MAIROT.

Philippe DURET en a réalisé l'inventaire et l'analyse synthétique ci-jointe :

Il s'agit d'un ensemble de 55 documents dont le plus ancien est de l'an III (1795-1796) et le plus récent de 1840. Ces pièces sont à la disposition des adhérents de LA SALEVIENNE.

Philippe DURET se propose d'effectuer des recherches complémentaires en vue d'un article pour les prochains ECHOS SALEVIENS

Les documents concernent Nicolas REYNAUD, né vers 1751, mort vers 1806. Il est question ensuite de ses fils Joseph et surtout François, lequel est en 1840 marié avec Claudine MOSSIRE. En 1837, il est aussi mentionné un Claude REYNAUD.

Nicolas REYNAUD nous est décrit par son passeport daté de l'an VII (1799-1800) : taille 1,65 m, cheveux et sourcils blonds, yeux bleus, nez pointu...

Nicolas REYNAUD fut d'abord fermier des biens situés à Bans et Moissez (Vulbens) appartenant à Joseph Nicolas DE LA GRANGE, Marquis du Vuache et de Chaumont. Il semble avoir été fermier avant même que le marquis émigre. Il est cité en tant que tel de l'an II (1794-1795) à 1807. Mais, pendant que le marquis était à l'étranger, le fermage était versé à l'administration française. Ce fermage concernait les champs de Moissez et Bans, la tuilerie de Moissez (déjà signalée en 1730) peut-être aussi les bois et la blache (des bords du ruisseau ou du Rhône. Mauvais foin.) Le fermage était de 32 quintaux de froment.

En ventose an III, le quintal étant évalué à 37 louis 10 sols, il paye au G.M. Militaire de Frangy 1415 L en blé, seigle ou assignats.

Dès 1789 au moins, REYNAUD a sous-affermé à N. BRUNET MOISSEZ, probablement les terres seulement. On le voit vendre des boeufs et des tuiles audit BRUNET. Un acte le montre achetant une vache et une toupine de beurre pour Madame DE LA GRANGE.

Un document intéressant nous parle de la "4ème cuite" de Moissez en novembre 1807. Y avait-il seulement quatre cuissons par an ? Les tuiles sont de deux sortes : plates (il en fait 17.500) et courbes (3.625). Leur prix n'est pas le même : pour 10 F on a 333 tuiles plates mais seulement 212 courbes. Les plates servaient pour toute l'étendue du toit et les courbes pour le faite et les bordures. Au total, il en vend pour 670 F, mais une partie du prix est directement payée à Monsieur de Chaumont, chose étonnante puisque REYNAUD était fermier.

Les acheteurs habitent dans les proches environs, dans un rayon de 11 km (Athenas, Lully, Savigny, Valleiry, Avusy, "Jurin" -Jurens- Faramaz, Vulbens, Chevrier). On remarquera que ces localités se trouvent de part et d'autre de la frontière sardo-helvétique. C'était une petite tuilerie.

Après 1807, il n'est plus question des REYNAUD à Moissez. On connaît d'autres fermiers. Vers 1813, arrive Jean-François DURET, de Menthonnex en Bornes. La tradition orale parle d'une Adèle Berthoud. On dit que certains tuiliers mettaient de la chaux dans la terre. Vers 1900 la tuilerie fut achetée par la tuilerie Ballaison pour fermer le fonds. Jusque dans les années 1970, les vestiges de la tuilerie étaient encore bien visibles. On pouvait reconnaître des murs de briques et un plancher qui servait à faire sécher les tuiles.

Dès l'an VI au moins, les REYNAUD furent propriétaires d'une tuilerie au Crès de Puit, au nord-ouest de Viry à 500 m de la frontière suisse matérialisée par le ruisseau de l'Aire. Le Crès de Puit est au centre d'un cercle formé par les villages suisses de Chancy, Sezegnin, Avusy, et en France : Malagny, Humilly et La Joux (Valleiry) et ceci dans le sens des aiguilles d'une montre.

Ils y habitaient mais on cite parfois un fermier : en l'an VI BRUNET, vers 1839 F. CUSIN de Farges. Le départ de Vulbens a dû se faire vers l'an VII.

Les REYNAUD nous sont connus surtout par leurs nombreuses dettes et les conflits en justice que cela entraîna. Il doit de l'argent à un charpentier pour des journées de travail faites en 1811. Il a des dettes chez l'aubergiste de Saint-Julien. Il n'a pas payé un tailleur de Lancy. L'administration fiscale lui réclame souvent des impositions non payées. Il doit payer le prix de deux boeufs à un habitant de Germagny.

La fourniture de son four en bois semble être un problème important : en 1821, il achète à un vétérinaire de Saint-Julien (gros propriétaire de bois ?) 1.000 fascines (fagots) pour un prix de 90 F.

En 1822, un procès éclate (un de plus...) REYNAUD devait à Charles VUICHARD de Bloux (Dingy-en-Vuache) plus de 400 F apparemment pour des ventes de bois destinées à la tuillère (laquelle ?).

Ne pouvant pas payer entièrement, REYNAUD s'engage à fournir pendant plusieurs années 500 tuiles. Les héritiers VUICHARD invoquent la non livraison de 1.500 tuiles et le fait que certaines se seraient cassées lorsque les VUICHARD seraient venus les prendre avec leur attelage. REYNAUD doit acensé des biens à un certain N. Pélaz à charge pour ce dernier de payer le fermage directement à Vuichard. En 1839, il achète 100 fascines à Lancy. Son four devait consommer beaucoup de bois.

Plusieurs saisies ont eu lieu. En 1806 (blé), en 1808 "dans le poil": une horloge morbier avec sa caisse en sapin, "poit, courdage et lentille", plus de la paille et du foin ainsi que 15.000 tuiles, en 1809, en 1811 (blé), en 1813 (blé).

Quelques indications figurent sur sa vie quotidienne :
En 1815 le ménage se compose de 8 personnes. On voit aussi acheter de la teinture pour les rideaux. Il paye les dettes de son frère Joseph chez l'aubergiste de Chancy.

En 1815, l'adjoint au maire de Viry, constatant que REYNAUD n'a encore fait "aucune emplette de bête noire pour l'entretien de son ménage" l'autorise à aller en acheter une à la foire de Vulbens. La "bête noire" semble être un cochon.

Nous n'avons pas d'indications précises sur la tuilerie comme c'est le cas pour celle de Moissez. Nous lisons seulement la mention de quelques livraisons effectuées à Saural, Vaigy, La Joux, Songy. A Viry, il semble avoir pris en ferme des parcelles, vers 1830.

A ces documents, il faut en ajouter d'autres dont nous ne comprenons pas la présence dans ce fonds :

– un certain Jean Claude P... promet de ne plus fréquenter la nommée Josephite R... sans doute fille d'un syndic de village avec qui il a eu un "commerce illicite". Il jure par écrit de quitter le hameau pour faire cesser le scandale public et de retourner au chef-lieu "où ont toujours été mes ancêtres". Il s'engage aussi à vivre avec sa femme "ainsi que doit faire tout bon chrétien".

Ah, le coquin ! Cela se passait en 1823.

– le Syndic de Savigny certifie en 1834 qu'il n'existe aucune maladie épidémique sur le bétail à corne du hameau d'Olliet. Le certificat est destiné à Joseph Fol qui doit conduire à la foire de "Salnove" deux boeufs.

CERNEX : HISTOIRE DE LA COMMUNE, mars 1793
par Michel DEPRAZ

L'assemblée nationale des Allobroges qui dirige le département du Mont-Blanc depuis le décret d'annexion du 27 novembre 1792 avait nationalisé les biens du clergé mais s'était montrée prudente au sujet de la religion pour ne pas heurter les consciences des Savoyards.

Les conventionnels ne prennent pas tant de précaution, ils appliquent les ordres de Paris. Dans une proclamation en date du 8 février 1793, les commissaires de la Convention pour l'organisation du département du Mont-Blanc vont faire appliquer strictement la constitution civile du clergé.

Parmi les quatre commissaires, deux sont des prêtres-constitutionnels, l'abbé Grégoire et l'abbé Simond. Le département du Mont-Blanc ne forme plus qu'un seul évêché à Annecy. L'évêque et les curés doivent prêter serment "de veiller avec soin sur les fidèles du diocèse, ou de la paroisse qui leur est confiée et de maintenir la liberté et l'égalité ou de mourir en les défendant".

Tous les ecclésiastiques qui n'acceptent pas ce serment doivent quitter sous huit jours le district et le département, sous quinze jours la République Française.

A Cernex, le 24 février, la nouvelle municipalité fait l'inventaire de la cure et de l'église. Sur quatre pages du registre des délibérations tous les biens meubles et immeubles de la plus petite aube à la vigne de la chapelle "d'environ quinze ouvrées d'homme" sont répertoriés. Le curé a donc refusé de prêter serment, il doit donc quitter Cernex.

Le 24 février an second de la république, il demande un passeport à la municipalité. "Le soussigné Pierre-François de Roger, curé de la commune de Cernex département du Mont-Blanc déclare qu'en exécution de l'article 26 de la proclamation des commissaires de la Convention Nationale, déclare qu'il veut se retirer en Suisse en passant par Genève et qu'en conséquence il demande à la municipalité du dit-lieu qu'il lui soit délivré un passeport suivant le susdit article".

Nous apprenons que ce curé est âgé de 70 ans et qu'il doit quitter Cernex dans 6 jours. Le passeport a été signé par toute la municipalité, c'est-à-dire par le maire Alexandre Excoffier, le procureur de la commune, les officiers municipaux et les notables. Ceux qui ne savent pas écrire ont fait leur marque.

En fin de délibération, tous les signataires certifient que "le citoyen Roger a exercé les fonctions de pasteur pendant 40 ans avec grand fruit et grande édification et qu'il est parti avec les regrets de toute la paroisse".

Un passeport est demandé par le vicaire Simon Rey âgé de 40 ans qui lui aussi a refusé de prêter serment. Le conseil certifie "que le citoyen Rey a fait dans toute la paroisse de Cernex les fonctions de vicaire pendant 12 ans avec beaucoup de zèle et de fruit et que ses soins surtout envers les malades le feront à jamais regretter de toute la paroisse".

Début mars, un prêtre "jureur" reste à Cernex, le vicaire Picollet, il obtient un passeport pour pouvoir circuler dans toute la France et pouvoir se rendre à l'étranger.

Les registres paroissiaux ne sont plus signés par des prêtres jusqu'au 20 août 1803, date du rétablissement du culte. Sur le registre des baptêmes, il est souvent indiqué "baptisé par un laïc, en ce temps de persécution". La paroisse de Cernex était un archiprêtre comptant 596 âmes au recensement de 1783.

Nous souhaitons à tous de bonnes vacances et vous donnons rendez-vous le 7 AOUT pour la traditionnelle visite organisée pendant l'été.